

**RECOMMANDATIONS
INTÉGRATION D'ŒUVRES D'ART**
SUR LA BASE DU PLAN DIRECTEUR DES
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS DU PARC OLYMPIQUE

PARC OLYMPIQUE

juin 2025

TABLE DES MATIÈRES

PLAN DIRECTEUR	4
Une vision rassembleuse	5
MISE EN CONTEXTE	12
Mise en contexte	13
PARCOURS ARTISTIQUE ÉCOART	14
Sommaire des emplacements	15
Approche de conception du plan directeur	16
Les intentions urbaines	
Les parcours	
Le plan d'ensemble	
Les thématiques et composantes	
Les secteurs d'aménagement	
Recommandations spécifiques	30



PLAN DIRECTEUR

UN PLAN DIRECTEUR POUR ENCADRER LES INTERVENTIONS SUR LE SITE POUR LES 50 PROCHAINES ANNÉES

Le Plan directeur poursuit plusieurs objectifs, notamment celui d'offrir une direction à prendre qui est cohérente et structurante à l'égard des espaces extérieurs pour les cinquante prochaines années. Il permet de traduire les ambitions du Parc olympique quant à ses objectifs et sa mission, et ce, dans le respect de ses moyens. Comme plusieurs propriétaires occupent le quadrilatère, le Plan directeur représente l'opportunité de consolider les projets, les besoins et les interventions au sein d'un plan commun, à la recherche de bénéfices mutuels.

Plus spécifiquement, les objectifs du Plan directeur se traduisent comme suit :

- Offrir une réflexion globale sur le potentiel du quadrilatère, assurer un développement cohérent des projets à venir ;
- Encadrer et orienter la conception des différents aménagements et des interventions pour la mise en valeur et le développement du site ;
- Réaliser un plan de mise en lumière des espaces extérieurs.



Vue de la Place de la tour

L'outil que représente le Plan directeur est tout désigné pour accompagner la prise de décision du Parc olympique pour les prochaines années. Cet outil permet :

- De proposer des interventions sur un horizon à court, moyen et long terme;
- D'étudier et de relever les forces et les enjeux du site par le biais d'un portrait-diagnostic;
- De proposer des gestes structurants d'aménagement pour répondre aux enjeux, générer des retombées économiques, mettre en valeur le patrimoine et exploiter le site à son plein potentiel;
- D'orienter le Parc olympique et ses partenaires vers des stratégies et des solutions concrètes à la recherche de bénéfices mutuels ;
- De prioriser les actions et les interventions à réaliser en respect du plan d'affaires et du plan stratégique du Parc olympique.

Le présent document synthèse du Plan directeur vise à traduire l'essence du plan de manière à faire ressortir les principales intentions de celui-ci.



Vue au coin Pierre-De Coubertin / Sherbrooke

UNE VISION RASSEMBLEUSE

Le parc constitue à la fois une icône emblématique reconnue à l'international, un lieu s'inscrivant dans son quartier, et comprenant une diversité d'espaces et de composantes distinctes. La vision pour les espaces extérieurs du Parc olympique se décline en trois échelles complémentaires qui s'accompagnent de 6 principes directeurs généraux.

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE :

CÉLÉBRER L'ICÔNE MONTRÉALAISE

- ▶ Conserver et mettre en valeur les vues et le patrimoine
- ▶ Conserver et mettre en valeur la gestuelle de Taillibert

À L'ÉCHELLE DU QUARTIER :

INTÉGRER LE GRAND PARC URBAIN AUX QUARTIERS

- ▶ Créer un gradient végétal
- ▶ Renforcer les seuils et la perméabilité

À L'ÉCHELLE DU SITE :

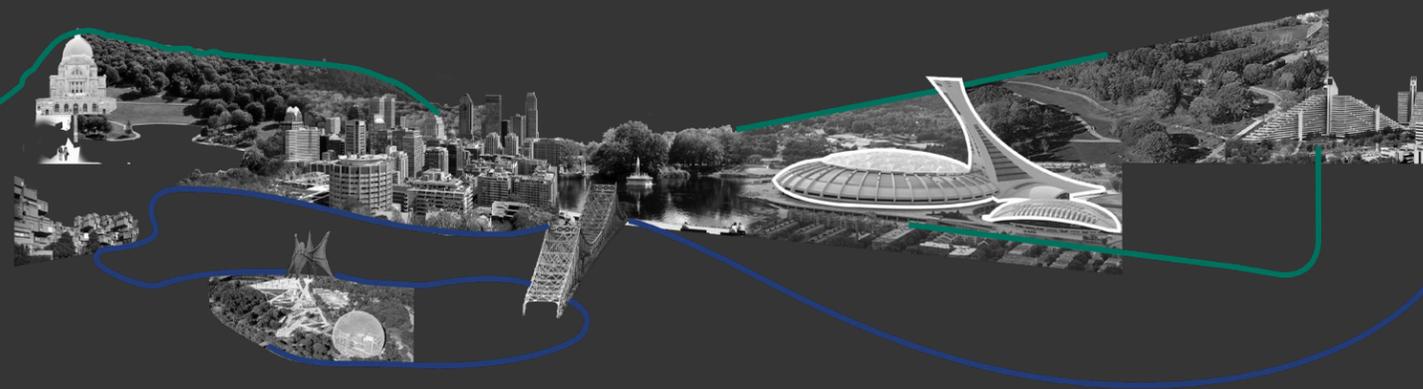
EMBRASSER LA RICHESSE ET LA DIVERSITÉ DU LIEU

- ▶ Activer et animer les façades
- ▶ Relier les destinations et les repères

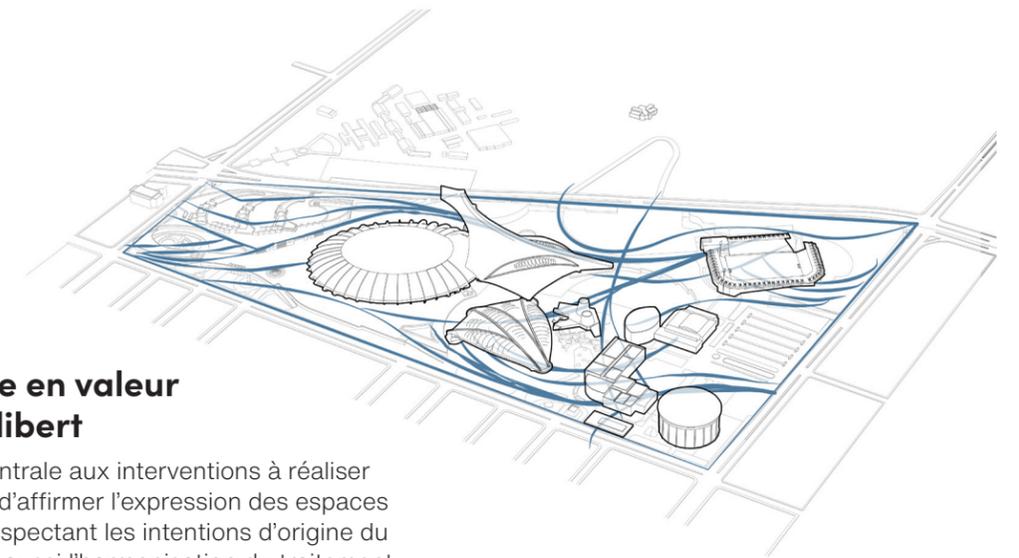
À L'ÉCHELLE DE LA VILLE :

CÉLÉBRER L'ICÔNE MONTRÉALAISE

icône reconnue à l'international et ancrée dans l'imaginaire collectif montréalais, le Parc célèbre son héritage olympique, tout en cultivant son plein potentiel comme destination « Montréal ».

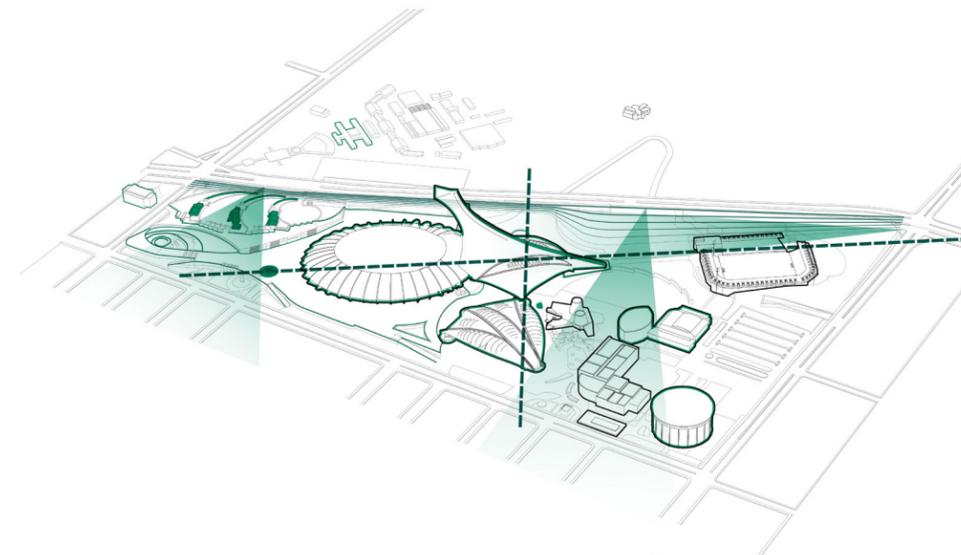


CÉLÉBRER L'ICÔNE MONTRÉALAISE PRINCIPES DIRECTEURS



Conserver et mettre en valeur la gestuelle de Taillibert

La gestuelle Taillibert est centrale aux interventions à réaliser dans le but d'harmoniser et d'affirmer l'expression des espaces et des aménagements en respectant les intentions d'origine du concepteur. Cela comprend aussi l'harmonisation du traitement lumineux de manière à mettre en valeur la gestuelle Taillibert, notamment par l'éclairage historique.



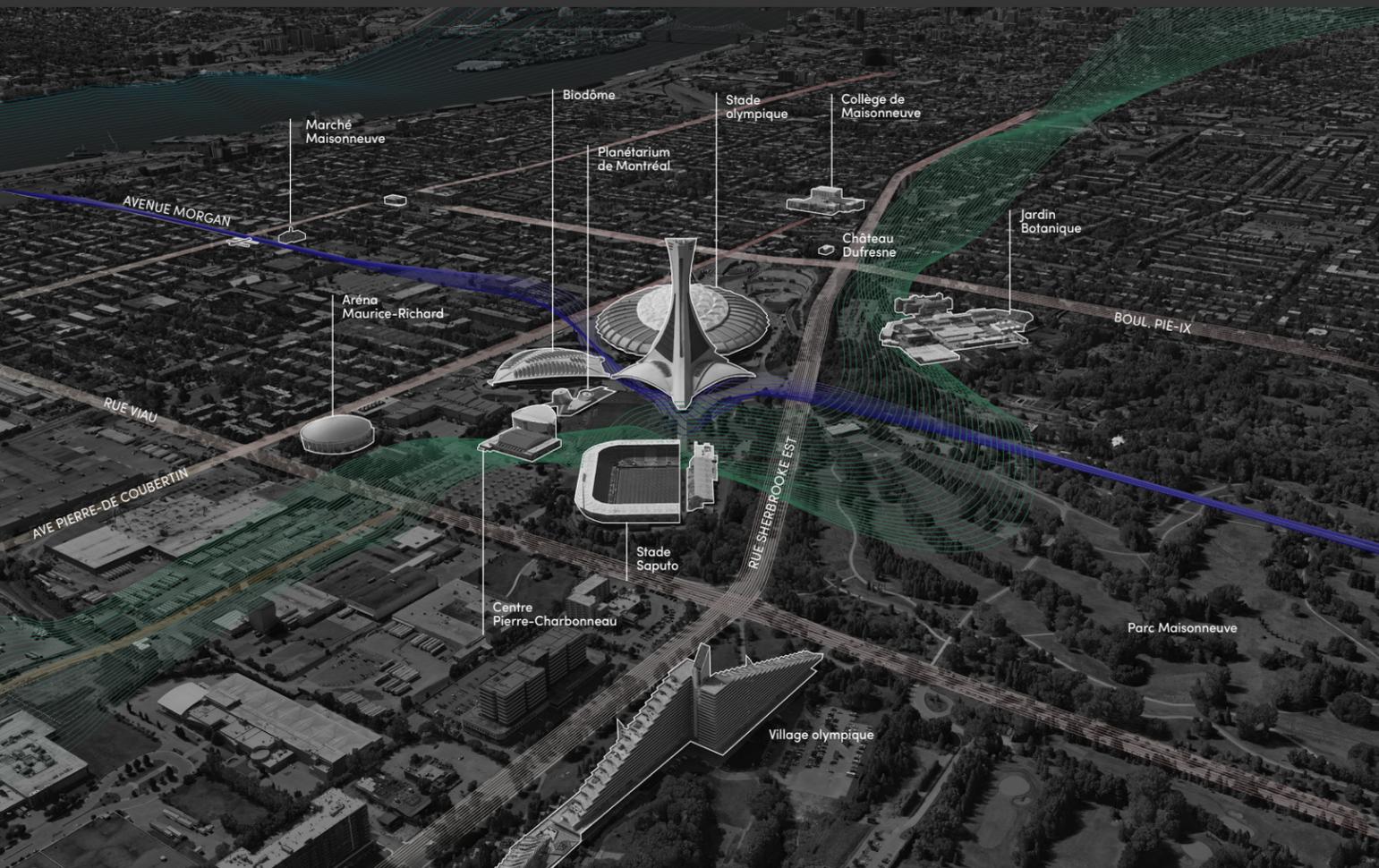
Conserver et mettre en valeur les vues et le patrimoine

L'intention vise à souligner et mettre en valeur les témoins historiques et symboliques du lieu, de même que les vues panoramiques et emblématiques qui en font un site unique. Il s'agit aussi de magnifier et célébrer la mémoire olympique et l'excellence du sport.

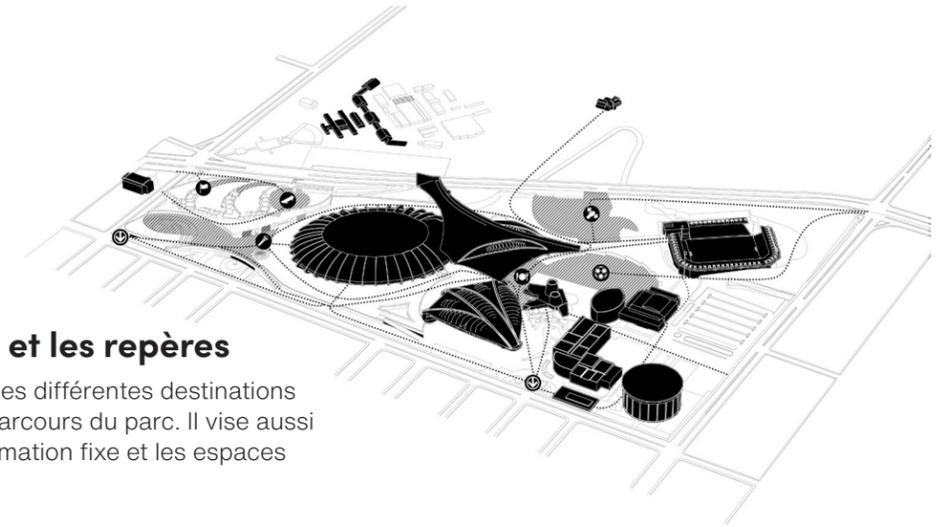
À L'ÉCHELLE DU QUARTIER :

INTÉGRER LE GRAND PARC URBAIN AUX QUARTIERS

Grâce à l'ouverture de ses frontières et à l'affirmation du site comme « grand parc urbain », le Parc olympique s'intègre au quartier et rehausse la qualité du cadre de vie des citoyens de l'Est de Montréal.

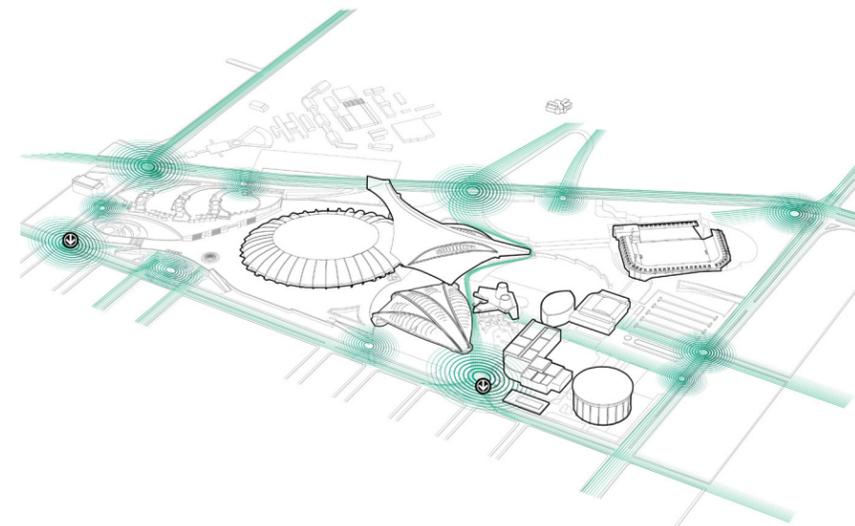


AFFIRMER ET INTÉGRER LE GRAND PARC URBAIN AU QUARTIER PRINCIPES DIRECTEURS



Relier les destinations et les repères

Ce principe permet de valoriser les différentes destinations en les reliant par les différents parcours du parc. Il vise aussi à équilibrer les lieux de programmation fixe et les espaces événementiels flexibles.



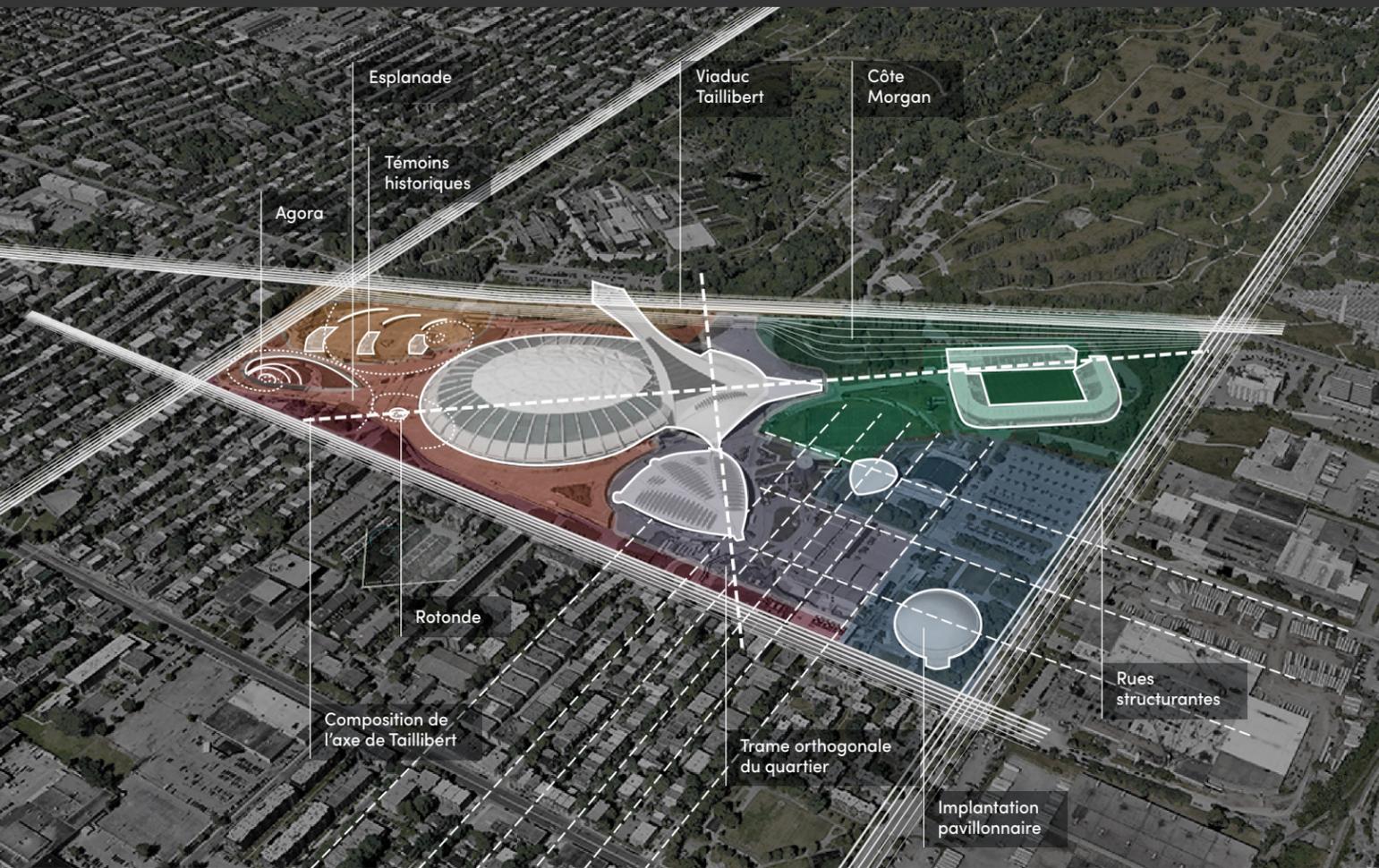
Renforcer les seuils et la perméabilité

Le principe vise à mettre en valeur et harmoniser les seuils et les entrées au parc. Les seuils existants devraient être clarifiés et dynamisés alors que de nouveaux seuils pourraient accueillir une diversité d'utilisateurs et de programmes (socialisation, divertissement, commerces, etc.). Il s'agit également de bonifier la porosité du site et de maintenir un lien actif accessible en tout temps dans l'axe nord-sud du Parc.

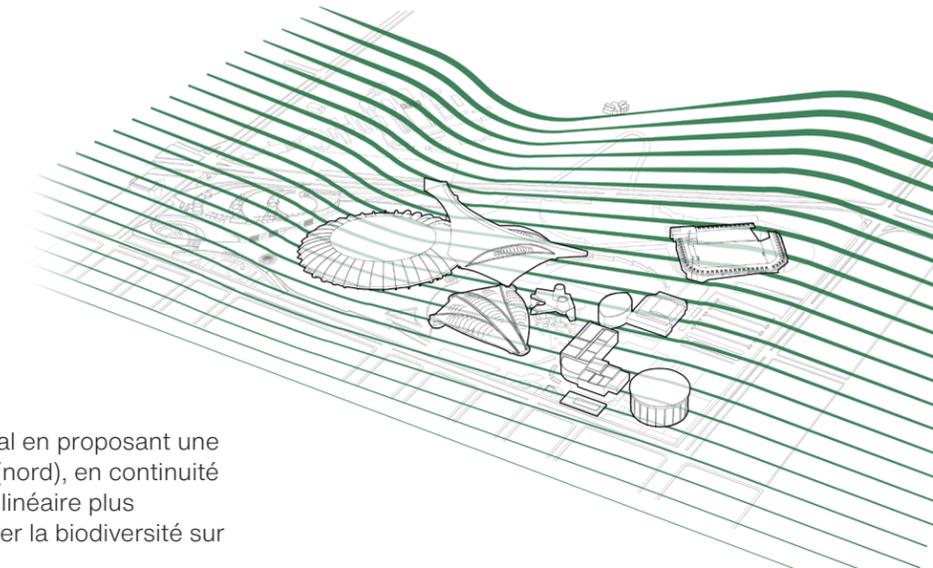
À L'ÉCHELLE DU SITE :

EMBRASSER LA RICHESSE ET LA DIVERSITÉ DU LIEU

Une diversité d'espaces, de parcours et d'expériences renforce l'identité singulière du Parc olympique, rehausse sa vitalité et met en valeur ses vocations sportive, événementielle, culturelle et scientifique.



EMBRASSER LA RICHESSE ET LA DIVERSITÉ DU LIEU PRINCIPES DIRECTEURS



Créer un gradient végétal

Ce principe vise à créer un gradient végétal en proposant une transition de la trame végétale organique (nord), en continuité avec le parc Maisonneuve vers une trame linéaire plus formelle (sud). Il s'agit également de bonifier la biodiversité sur l'ensemble du site.

Activer et animer les façades

Afin d'animer le parc, le principe d'activation des façades des murs aveugles le long des espaces clés est proposé pour bonifier l'expérience des usagers en y intégrant une offre de services et de commerces et certaines interventions artistiques stratégiquement positionnées à des endroits pouvant être sous-utilisés.



MISE EN CONTEXTE

Le présent rapport synthétise les résultats de l'étude et de l'accompagnement réalisés pour le Parc olympique en vue de l'intégration d'œuvres d'art à partir des matériaux récupérés de la toiture, en collaboration avec Art Souterrain. Les recommandations formulées ici visent à nourrir le livrable attendu dans le cadre du cahier des charges confié à Art Souterrain. Le mandat comprend les activités suivantes :

- Proposition et validation d'un parcours d'œuvres artistiques en fonction des conditions existantes et des orientations du Plan directeur des espaces extérieurs.
- Visite de site
- Choix de sites privilégiés et principes généraux d'interventions (échelle gabarit, nature)
- Évaluation des impacts visuels et environnementaux pour chaque site proposé (deux sites) au regard du plan directeur des aires extérieures.
- Rédaction des critères d'intégration généraux et spécifiques en regard du Plan directeur pour chaque site sélectionné (deux sites).

- Représentation schématique des principaux concepts d'intégration des œuvres d'art et principaux paramètres d'intégration
- Révision du cahier des charges détaillé (préparé par le consultant en art public Art souterrain) pour le concours d'œuvres d'art.

Ainsi, les recommandations émises dans ce document visent à proposer au Parc olympique des opportunités, des stratégies et des critères d'intégration de conformité avec le Plan directeur des aires extérieures, basés sur les résultats des études précédentes, les relevés terrain et la compréhension du plan directeur des espaces extérieurs du Parc olympique.

MISE EN CONTEXTE



Guide d'aménagement des espaces extérieurs



Plan directeur des aires extérieures du Parc Olympique

PARCOURS ARTISTIQUE ÉCOART

SOMMAIRE DES EMPLACEMENTS

Le Parc olympique de Montréal célèbre en 2026 le 50^e anniversaire de l'événement olympique. Dans ce cadre, il souhaite marquer ce moment unique par la commande de deux œuvres d'art permanentes, inscrite dans le projet Écoart, qui explore les intersections entre art, écologie et mémoire territoriale. Cette initiative offrira à la population de l'Est de Montréal un ensemble de sculptures d'art contemporain réalisées à partir du réemploi de matériaux issus du démantèlement du toit du Stade olympique. Les œuvres du Parc olympique compléteront un ensemble à plus grande échelle, déployé au sein de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

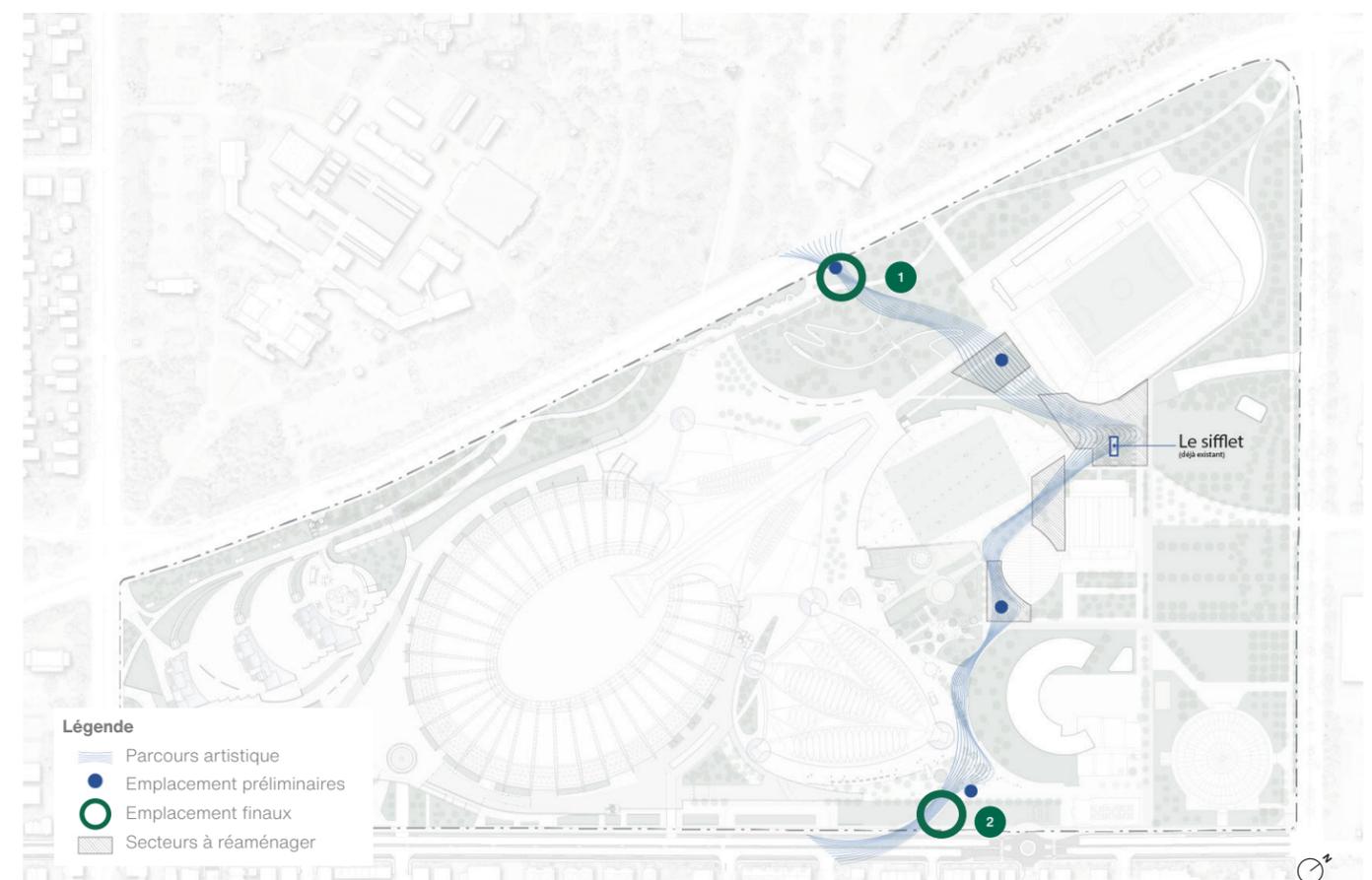
Afin d'appuyer la démarche de rédaction du cahier des charges à l'intention des artistes, le présent rapport vise à faire état des contraintes et orientations d'aménagement spécifiques des emplacements privilégiés, afin d'assurer une intégration optimale des futures propositions d'œuvres d'art dans le contexte patrimonial du Parc Olympique. Ces orientations sont grandement soutenues par le Plan directeur des espaces extérieurs du Parc olympique. Emplacements privilégiés

1 Entrée Morgan

Situé à l'entrée nord du Parc olympique, le site s'ouvre directement sur le parc Maisonneuve, dans un contexte marqué par une topographie singulière et un cadre fortement paysager. Ce seuil d'entrée invite à une intervention plus immersive et intégrée au paysage, pouvant renforcer l'expérience du site tout en respectant son caractère végétal et fluide.

2 Entrée Viau

Situé à l'entrée sud du Parc olympique, ce site complète un point d'accueil stratégique et hautement visible. Il offre l'opportunité de créer une entrée plus majestueuse et urbaine, à la hauteur du caractère emblématique du lieu. Dégagé et bien ouvert, ce secteur se prête à une intervention plus horizontale, permettant de structurer l'espace sans nuire aux perspectives ni surcharger un paysage déjà fortement marqué.

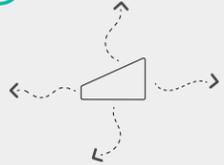


Parcours artistique emplacements préliminaires et finaux proposées, Lemay 2025

APPROCHE DE CONCEPTION DU PLAN DIRECTEUR

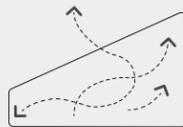
L'approche de conception du plan directeur des espaces extérieurs s'organise autour de cinq (5) regroupements d'intentions conceptuelles et toute intervention devrait tenter de s'arrimer à celles-ci:

A Intentions urbaines



Les intentions urbaines permettent d'énoncer les liens à créer avec le quartier et la ville compte tenu de la volonté d'ancrer le Parc olympique au quartier. Elles s'inscrivent dans les planifications municipales et publiques.

B Parcours



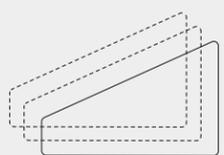
L'approche propose une série de parcours clairs et unificateurs supportant l'idée d'un grand parc urbain. Ils convergent et relient les destinations et lieux d'animation, offrent une diversité d'expériences soucieuses du confort et de la convivialité des usagers et organisent le repérage grâce à la création de points de repères et d'une déambulation intuitive.

C Plan d'ensemble et principes directeurs



Le plan d'ensemble révèle les grands gestes d'aménagement à créer afin d'améliorer la convivialité et le confort du Parc olympique en plus d'augmenter son potentiel attractif. Ces grands gestes visent à restructurer les espaces extérieurs afin de créer un ensemble cohérent.

D Thématiques et composantes



De sorte à mieux orienter les projets à venir au Parc olympique et afin d'établir une cohérence sur l'ensemble du site, l'organisation d'intentions et de stratégies d'aménagement en fonction de thématiques particulières apparaît incontournable.

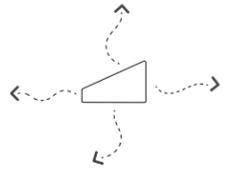
E Secteurs d'aménagement



Le plan directeur se décline en secteurs programmatiques qui proposent des usages, des activités et des aménagements permettant d'animer le lieu de manière cohérente avec les parcours et le plan d'ensemble. Les secteurs sont complexes, stratégiques, détiennent un grand potentiel et sont susceptibles d'avoir un fort impact sur la morphologie du site et l'expérience en découlant.

A Intentions urbaines

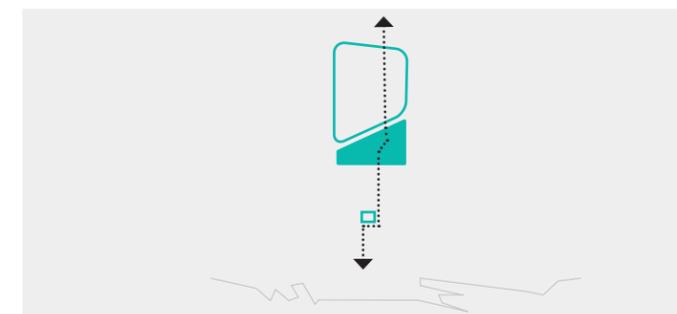
Deux grandes intentions visant l'intégration du Parc olympique dans la ville et aux quartiers environnants concernent plus spécifiquement les emplacements sélectionnés. La première touche les deux sites, alors que le corridor de biodiversité concerne plus particulièrement l'entrée Morgan.



Le parcours d'œuvres d'art et les deux sites d'interventions privilégiés dans le cadre du projet Écoart s'inscrivent en cohérence avec deux grandes intentions urbaines du plan directeur des espaces extérieurs du Parc olympique:

- Créer une connectivité nord-sud par une grande promenade continue
- Contribuer au corridor vert Espace pour la vie - Mont-Royal

Dans un premier temps, le parcours artistique et les seuils nord et sud identifiés s'inscrivent dans l'axe nord-sud Morgan. Influencé par le mouvement "City Beautiful", le développement de la Cité de Maisonneuve s'est structuré selon l'axe institutionnel Morgan qui culmine au Marché Maisonneuve. Les intentions sont aujourd'hui de mettre en valeur et renforcer cette épine dorsale du quartier, du marché au parc Maisonneuve en passant par le Parc olympique, selon le marquage d'un parcours vert et continu.



Créer une connectivité nord-sud par une grande promenade continue

- Contribution à la connectivité des quartiers et des destinations locales ;
- Continuité de la promenade expérientielle du parc Maisonneuve jusqu'au parc Morgan en passant par le marché Maisonneuve ;
- Mise en valeur de l'axe historique de l'Ancienne-Cité-de-Maisonneuve (axe de l'avenue Morgan).

Dans un deuxième temps, le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal et le Plan directeur des aires extérieures adhèrent à la création d'un corridor de biodiversité et de connectivité écologique est-ouest entre les quartiers avoisinants, le parc Maisonneuve et le Parc Olympique.

Envisageant un espace urbain où la nature et les activités humaines coexistent harmonieusement. Cette approche vise à créer un continuum de verdure, facilitant le déplacement est-ouest par une grande promenade active. L'augmentation de l'espace dédié aux piétons et aux cyclistes est également une priorité, permettant de renforcer les liens entre les installations du Parc olympique, le Jardin botanique et le parc Maisonneuve. Ces améliorations visent à encourager le transport actif et à promouvoir un mode de vie sain et durable. Le seuil d'entrée Morgan est un lieu stratégique pour le marquage de cette intention.

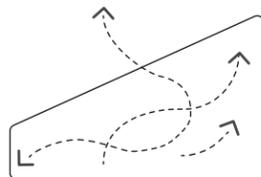


Contribuer au corridor vert Espace pour la vie - Mont-Royal

- Réalisation d'un grand geste de verdissement et d'augmentation de la biodiversité ;
- Contribution à la connectivité et à la mise en réseau des destinations et des espaces verts ;
- Rapprochement des communautés ;
- Valorisation de la mobilité active et de la santé des usagers.

B Parcours

Différents parcours permettent d'organiser les cheminements, les expériences et les programmes extérieurs à travers le Parc olympique:



Entrée Morgan

Parcours sportif

Le parcours sportif crée un lien cohérent entre les plateaux sportifs de l'esplanade, la côte Morgan, l'entrée du parc Maisonneuve, ainsi que les principales destinations et équipements sportifs.

Le parcours met en valeur la vocation historique, sportive et de commémoration des Jeux olympiques de 1976. Il traverse des espaces patrimoniaux, commémoratifs et actifs qui représentent l'excellence au niveau du sport de façon ludique et polyvalente

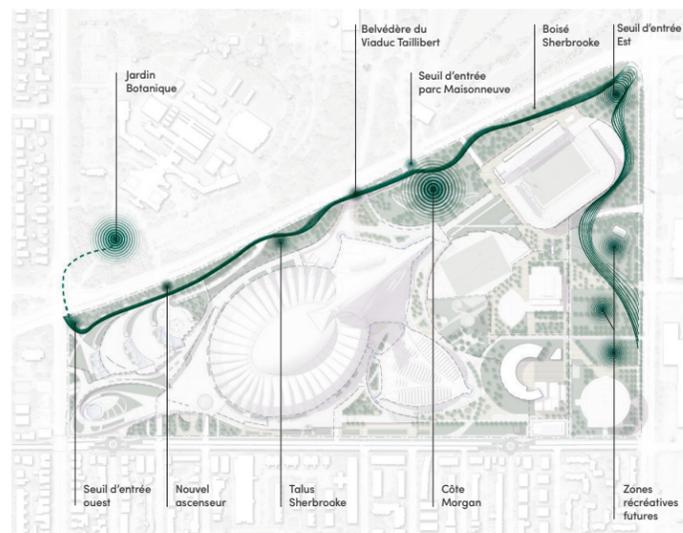
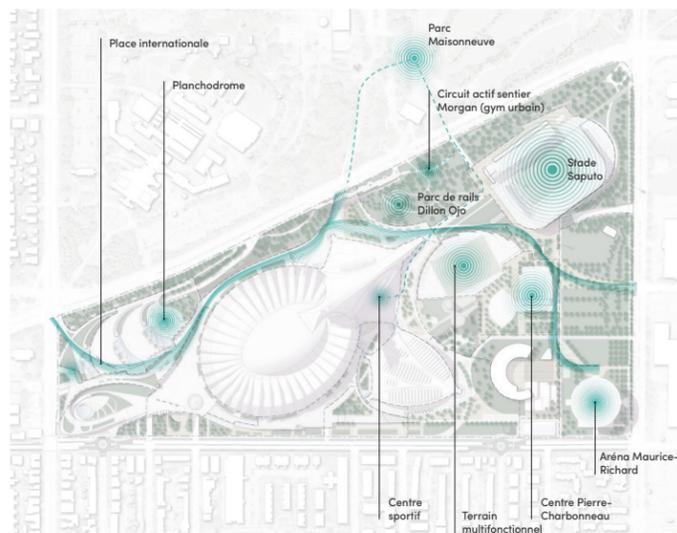
- Créer des espaces accessibles, ouverts et dédiés à l'exercice physique et aux équipements sportifs ;
- Renforcer l'héritage du site en tant que parc olympique en consacrant des espaces à la commémoration et à l'histoire du site ;
- Définir des zones programmatiques, au fil du parcours, qui peuvent être dédiées aux activités sportives ;
- Créer des cheminements actifs sécuritaires qui se connectent aux centres d'activités et de sport.

Parcours de biodiversité

Suivant la topographie particulière du site, le parcours de biodiversité est marqué par un couvert végétal soutenu et une composition organique.

Ce parcours se veut empreint d'une ambiance paysagère plus libre (sans programmation), récréative, immersive et de contemplation. Il met en valeur la biodiversité, appuyant le désir de bonification et de diversification de la trame végétale du parc.

- Renforcer la biodiversité et la performance écologique ;
- Prioriser une composition organique des éléments, afin d'augmenter le potentiel d'interaction avec la nature ;
- Créer des espaces de contemplation et de repos par des œuvres d'art mettant en valeur le sens du lieu ;
- Favoriser l'intégration des éléments construits par la composition organique, la mise en lumière et les jeux topographiques ;
- Mettre en valeur les qualités visuelles, patrimoniales et culturelles du paysage ;
- Assurer la maintenance et la qualité des recouvrements de sol ;



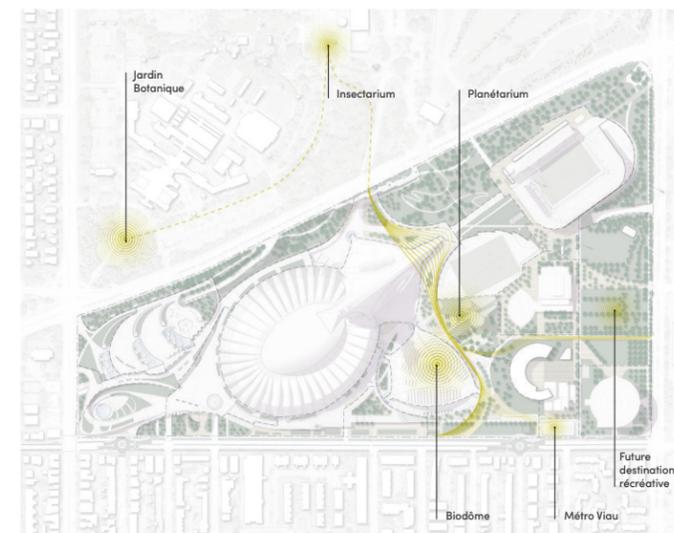
Entrée Viau

Parcours science, nature et découverte

Le parcours science, nature et découverte crée un nouveau lien clair et direct entre les institutions d'Espace pour la vie et de possibles espaces voués à un verdissement ou à de nouveaux équipements de la Ville.

Le parcours vise à incarner une ambiance axée sur la curiosité, la découverte, le jeu, l'interactivité, l'apprentissage et le rayonnement scientifique. Il propose d'expérimenter et d'interagir avec l'utilisateur, par la présence d'œuvres d'art, d'installations éducatives, scientifiques ou encore, d'espaces d'appropriation et de contemplation.

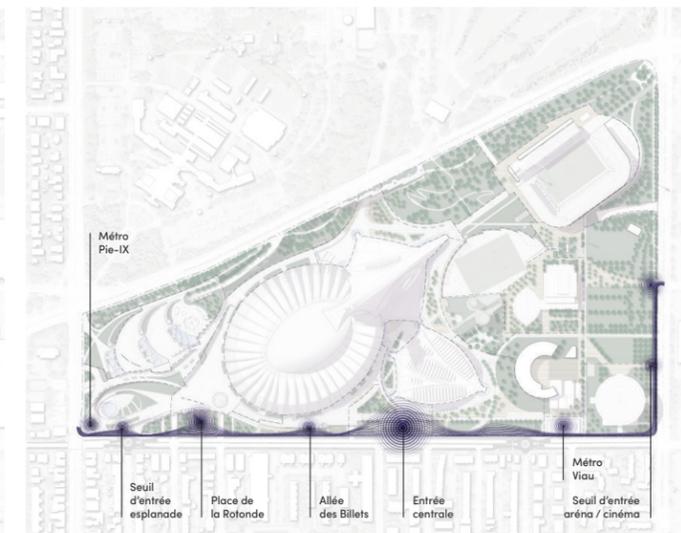
- Intégrer des installations artistiques à vocation scientifique, éducative ou environnementale ;
- Transformer les murs aveugles en façades actives ou interactives contribuant à la mise en valeur des sciences et de l'art ;
- Intégrer des installations qui encouragent les visiteurs à se reposer, à apprendre, à jouer ;
- Encourager la présence d'installations expérimentales et éphémères encourageant l'interaction avec l'utilisateur.



Parcours urbain

Le parcours urbain affirme une adresse formelle au parc et à la tour. Il propose des seuils clairs et délimités. Sa traduction formelle, c'est-à-dire, la signalétique, les matériaux, les aménagements des accès, des entrées et toutes les installations temporaires sont revus et intégrés avec sensibilité dans le paysage. Le parcours urbain devient synonyme d'ouverture, de clarté, de lisibilité, d'invitation et d'orientation.

- Introduire des éléments d'éclairage invitant à percoler vers l'intérieur du site et assurer le dégagement des vues depuis l'avenue Pierre-De Coubertin, afin d'ouvrir le parc sur la ville ;
- Éliminer autant que possible les barrières physiques et visuelles afin de clarifier les parcours et améliorer l'expérience des usagers ;
- Uniformiser, simplifier et intégrer les aménagements temporaires, la signalétique et le mobilier urbain ;
- Assurer la cohabitation des espaces de transit et des espaces d'attente lors d'événements ;
- Clarifier l'aménagement des entrées et des seuils (éclairage, matériaux au sol et végétation ;



③ Le plan d'ensemble

Ouverture des interfaces et marquage des seuils d'entrée au parc

Afin d'intégrer le Parc olympique aux quartiers, l'ouverture des interfaces et la **création de portes d'entrée invitantes** sont cruciales. Le renforcement et le marquage des seuils d'entrée améliorent l'accessibilité et la visibilité au site pour l'ensemble des usagers. Les entrées deviennent des points de repère facilement identifiables, invitant à parcourir et découvrir le site. Ces seuils se présentent non seulement comme des espaces de circulation plus confortables, mais aussi des lieux d'appropriation en continuité avec les quartiers.

Création d'une interface paysagère animée et d'une entrée centrale sur Pierre-De Coubertin

Dans l'optique d'optimiser l'expérience des piétons tout en maintenant la fonctionnalité du site, l'interface Pierre-De Coubertin est repensée afin de **clarifier les différents accès et parcours**. Le Parc olympique se dote désormais d'une grande porte d'entrée, une adresse sur rue.

Des cheminements fluides et structurés

Le plan directeur des espaces verts propose des interventions ciblées qui concourent à **améliorer les conditions de mobilité et de repérage**. Les gestes proposés sont réalisés de manière à renforcer la mise en valeur des points de vue emblématiques et de la promenade architecturale du concept d'origine de Taillibert.

Les interventions sur les cheminements renforcent la fluidité des usagers en période d'événements, facilitant la gestion des foules et leur évacuation. Du côté Viau, la trame orthogonale et fonctionnelle du secteur rencontre la trame organique et courbe du Parc olympique.

Renforcement de la ligne de force et de la composition formelle du concept de Taillibert

La ligne de force du concept de Taillibert représentant l'axe de la rotonde à l'échine de la tour et se poursuivant vers l'est au centre du stade Saputo est renforcée et mise en valeur par des aménagements qui dégagent les vues de la tour depuis la rue Viau, notamment. **La composition formelle de Taillibert, priorise les courbes et le mouvement**, rappelant les objets de la mer, est également reprise et soulignée à l'échelle du plan d'ensemble.

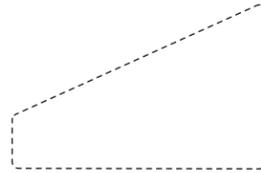
Intégration des bâtiments dans le parc

Le plan directeur revoit les aménagements aux abords des bâtiments, en particulier les institutions récréatives existantes à l'est, de manière à les intégrer soigneusement au parc. Le traitement de **leurs interfaces offre une meilleure porosité et une fluidité des cheminements piétons** et leurs façades sont dégagées mises en valeur sur tous les côtés.

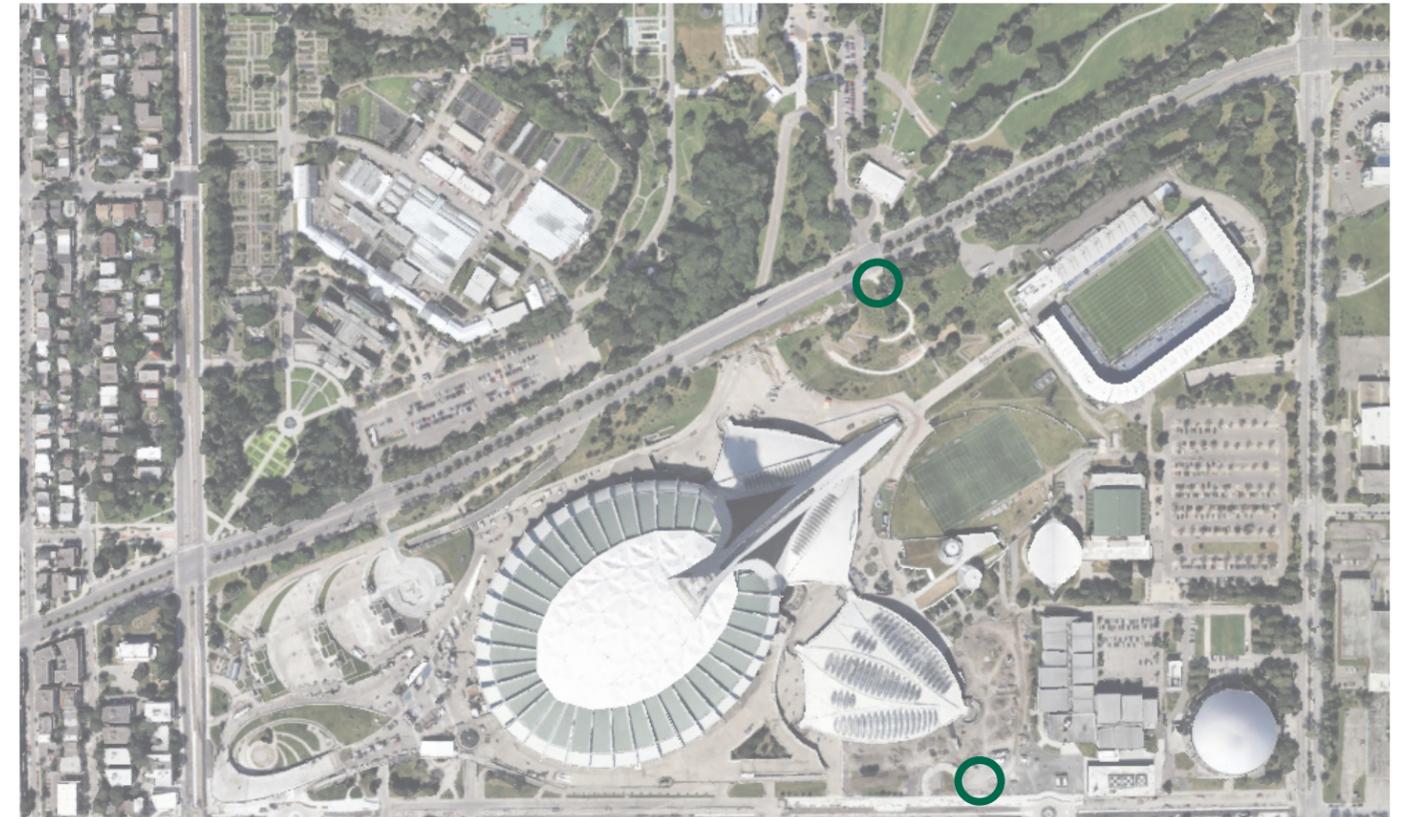
Au sein d'un parc, les espaces fonctionnels associés aux bâtiments se doivent d'être soigneusement pensés. Le plan exprime le traitement d'espaces fonctionnels en mode partagé, afin d'éviter l'impact de ces espaces sur le paysage et d'éviter les conflits d'usages.

Sécurisation du piéton et réduction de la place de la voiture

Considérant l'ampleur des activités liées au stade et au Parc, la fonctionnalité de certains espaces doit être maintenue. Le plan directeur propose de corriger certaines configurations potentiellement conflictuelles. Il s'agit de **clarifier les espaces de circulation** et contraindre l'entreposage extérieur, tout en respectant les besoins fonctionnels reliés aux opérations lors d'événements.



AVANT



APRÈS



D Les thématiques et composantes

La conception du plan directeur est inspirée et influencée par le fonctionnement quotidien et la valeur historique du Parc olympique. Les différentes couches et complexités du parc sont illustrées dans les thèmes et composantes dont celles pertinentes à une interventions artistiques sont résumées ici. Chaque thème véhicule leurs propres stratégies, orientations et principes qui répondent aux défis quant à l'évolution du parc. Les orientations pour chacune des thématiques visent à créer un Parc Olympique ouvert, accueillant, attractif et fonctionnel. Les thèmes et composantes identifiés sont les suivants :

Eau, neige et confort climatique



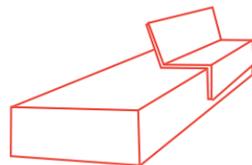
Les interventions artistiques doivent s'harmoniser avec les aménagements liés à l'eau et au climat, sans en intégrer directement. Elles peuvent accompagner des dispositifs de rafraîchissement ou de gestion écologique, tout en valorisant la présence de l'eau dans le paysage. Les œuvres doivent aussi être adaptées aux conditions climatiques et aux usages saisonniers du site.

Verdissement



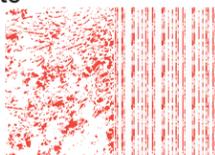
Les œuvres doivent s'harmoniser avec les objectifs de verdissement du plan directeur, qui visent à renforcer la biodiversité, structurer une trame végétale continue et préserver les zones à haute valeur écologique. L'art devra s'intégrer avec sensibilité entre les espaces plantés et les aires de circulation, en respectant la transition entre les formes organiques du paysage et les espaces plus dégagés des seuils d'entrée.

Mobilier



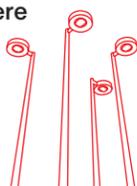
L'intégration sensible des œuvres au mobilier, en cohérence avec la signature formelle du Parc olympique, est recherchée. Les interventions doivent éviter d'entraver les cheminements, s'implanter en complémentarité avec les zones d'appropriation, et contribuer à structurer les parcours de manière intuitive. Toute intervention devra composer avec la présence de mobilier fixe ou mobile, sans nuire à sa lisibilité ni à son usage.

Matérialité



Les interventions artistiques, issues de matériaux récupérés de la toiture du stade, doivent mettre en valeur la matérialité distinctive du site tout en respectant l'expression architecturale d'origine. Elles doivent s'intégrer avec sobriété au geste de Taillibert, en assurant une continuité avec la prédominance du béton et l'unité matérielle du lieu. L'assemblage, le traitement ou la transformation des matériaux doivent révéler leur histoire sans entrer en compétition formelle ou chromatique avec l'environnement bâti.

Mise en lumière

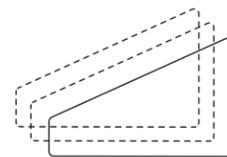


Les interventions artistiques doivent s'harmoniser à la stratégie lumière du Parc olympique, qui privilégie le confort visuel, la lisibilité des parcours et la mise en valeur du paysage nocturne. Sans créer de nuisance lumineuse ni d'interférences visuelles, les œuvres devront cohabiter avec une trame d'éclairage coordonnée, sensible à la topographie, aux usages saisonniers et aux milieux naturels. Toute intégration devra respecter l'équilibre entre ambiance, repères lumineux et protection de l'environnement nocturne.

Signalétique



Les interventions artistiques doivent coexister avec un système de signalétique clair, cohérent et distinctif, qui facilite l'orientation et renforce l'identité du Parc olympique. Elles doivent s'intégrer sans nuire à la lisibilité des parcours, à l'accessibilité ni à la visibilité des repères essentiels. Toute installation devra respecter les hiérarchies visuelles, éviter l'encombrement du paysage, et s'inscrire avec justesse dans la composition spatiale et graphique du site.



THÉMATIQUE ET COMPOSANTE Artéfacts et œuvres d'art



Au-delà des œuvres et artéfacts existants ponctuant le site, en tant qu'espace public de grande envergure et destination culturelle de premier ordre, le Parc olympique détient un potentiel indéniable pour devenir un lieu privilégié de contact avec l'art sous diverses formes. Le site offre la capacité et l'espace physique pour accueillir différents types d'œuvres et d'installations artistiques, permanentes et temporaires qu'il convient d'intégrer sur le plan paysager et architectural.

Orientations d'aménagement générales

- Commémorer le riche passé du site et des Jeux olympiques en rénovant, en relocalisant, et mettant davantage au besoin, les œuvres d'art et artéfacts existants dans des espaces où ils seront appréciés et mis en valeur ;
- Étudier la cohérence du positionnement et des aménagements participant à la lecture et à l'appropriation des œuvres d'art et des artéfacts ;
- Se doter d'une stratégie d'intégration de nouvelles œuvres et d'installations artistiques sur le site, de manière cohérente et en respect des œuvres existantes ;
- Éviter l'intégration d'œuvres d'art orphelines, déposées sans cohérence quant à la nature de l'œuvre, la localisation ou l'intention originale de l'artiste ;
- S'assurer de l'intégration paysagère et architecturale des nouvelles œuvres et installations artistiques sur le site, au regard, notamment, des vues emblématiques, de la matérialité, des parcours et des éléments patrimoniaux du site ;
- Privilégier l'intégration d'œuvre d'art aux aménagements de façon intégrée et ludique, contribuant à l'expérience et la contemplation ou à l'appropriation du parc ;
- Prévoir la réalisation d'un plan directeur des œuvres d'art afin d'encadrer la localisation, la nature, la démarche de sélection et le déploiement d'œuvres et d'installations artistiques, temporaires et permanentes ;
- Étudier l'intégration d'œuvres d'art et la mise en valeur des artéfacts au sein des parcours, des seuils et des interventions prévues pour animer certaines façades.

1. Œuvre d'art dans l'espace public préservant les axes et les points de vue emblématiques
2. Artéfacts des anneaux et de la vasque olympique
3. Œuvre intégrée au paysage
4. Œuvre d'art et auvent signalant un seuil d'entrée
5. Installation artistique colorée intégrée à un parcours
6. Installation enveloppante permettant d'occuper l'espace



E Les secteurs d'aménagement

Les secteurs identifiés afin d'approfondir le concept d'aménagement présentent des enjeux particuliers et des opportunités pour améliorer l'expérience et l'expression du site.

1 Esplanade

L'esplanade représente le cœur événementiel du Parc olympique.

2 Promontoire Sherbrooke

L'interface Sherbrooke agit comme un véritable promontoire aux espaces extérieurs et crée une interface naturelle au site du Parc olympique.

3 Côte Morgan

La côte Morgan a bénéficié de nombreuses interventions récentes qui ont amélioré la qualité des espaces.

4 Stade Saputo

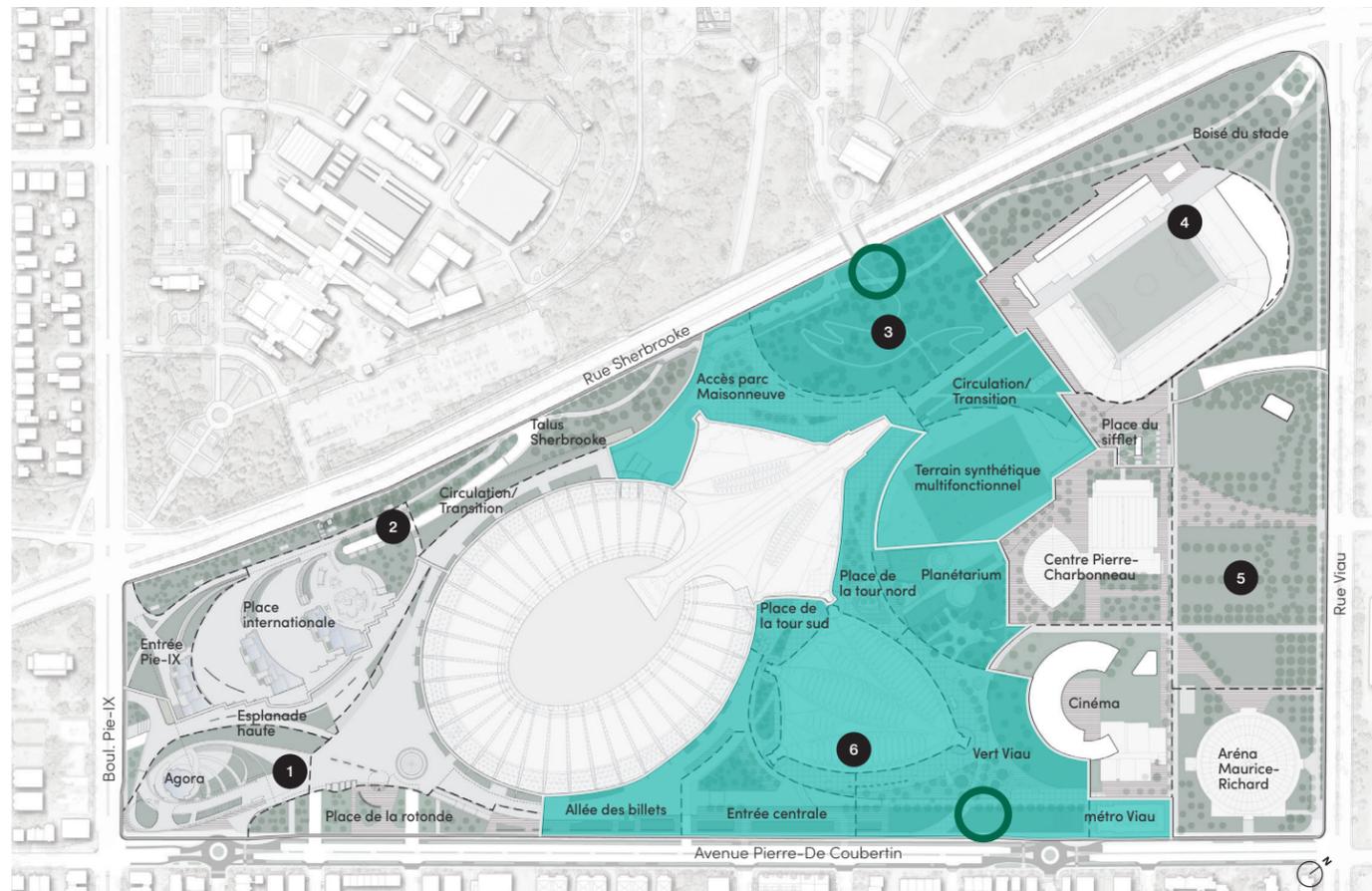
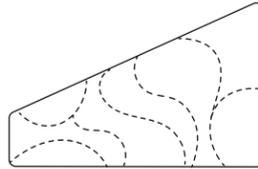
Le Stade Saputo se présente comme un équipement sportif majeur dont la conception visait à réduire son impact visuel sur le paysage urbain.

5 Espace récréatif et festif

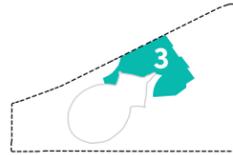
Le secteur récréatif et festif est ponctué de bâtiments comportant différentes vocations sportives ou récréatives.

6 Entrée centrale et Place de la tour

L'entrée centrale à partir de Pierre-De-Coubertin et la Place de la tour représentent le cœur institutionnel du Parc olympique où se déroule une variété d'activités.



Entrée Morgan
SECTEUR D'AMÉNAGEMENT 3
Côte Morgan

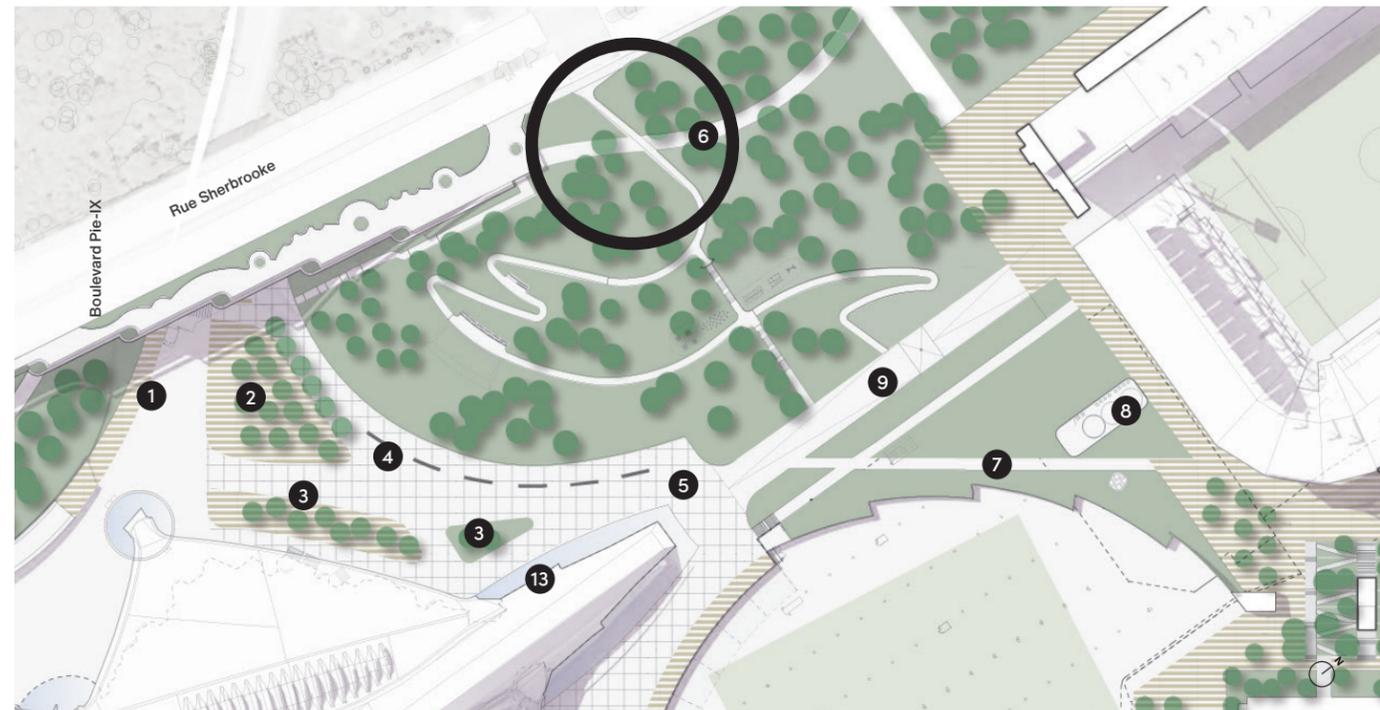


Orientations d'aménagement générales

- Conserver le talus naturel de la côte et intégrer le parcours de biodiversité ;
- Renforcer la vocation sportive de la côte ;
- Faciliter la transition des usagers entre les espaces, notamment vers le stade Saputo et la Place de la tour ;
- Permettre le passage du corridor de biodiversité de la Ville de Montréal ainsi qu'un lien avec le parc Maisonneuve ;
- Favoriser la naturalisation et la végétalisation des espaces ;
- Structurer et sécuriser les cheminements en conflit avec le camionnage tout en préservant leur accès pour le maintien des opérations ;
- Créer une relation intéressante entre les espaces extérieurs au le pied de la tour.

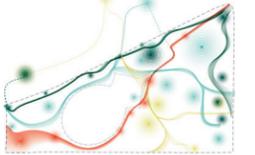
Proposition d'aménagement

- 1 Reconfiguration de la géométrie de l'accès au camionnage
- 2 Zones végétalisées d'appropriation et d'utilisation flexible
- 3 Îlot de verdure planté permettant de délimiter les parcours piétons et de végétaliser le site
- 4 Espace réservé aux modes actifs
- 5 Espace de circulation piétonne créant un rapport avec le bassin d'eau au pied de la tour et son entrée
- 6 Parcours de biodiversité sous forme de sentier naturel
- 7 Passage linéaire favorisant la transition entre les destinations
- 8 Équipement mécanique en cheminée, soigneusement intégré au paysage
- 9 Accès à l'entrée du stade Saputo en pente douce



Parcours applicables

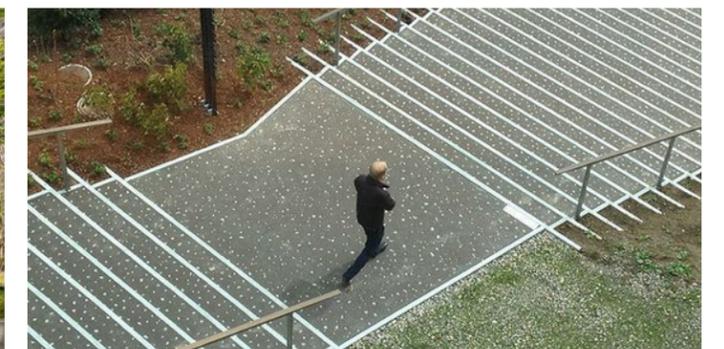
- PARCOURS DE BIODIVERSITÉ
- PARCOURS SCIENCE, NATURE ET DÉCOUVERTE
- PARCOURS SPORTIF



Composantes applicables



1. Espaces naturels favorisant une strate intermédiaire de végétation et la biodiversité
2. Embranchements intégrés à la topographie du site
3. Installation artistique intégrée au site et favorisant l'encadrement du paysage
4. Îlots de verdure permettant d'encadrer les cheminements
5. Matérialité au sol favorisant un effet de continuité des parcours

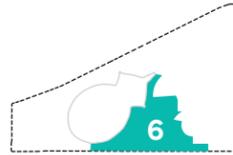


Entrée Viau

SECTEUR D'AMÉNAGEMENT 6

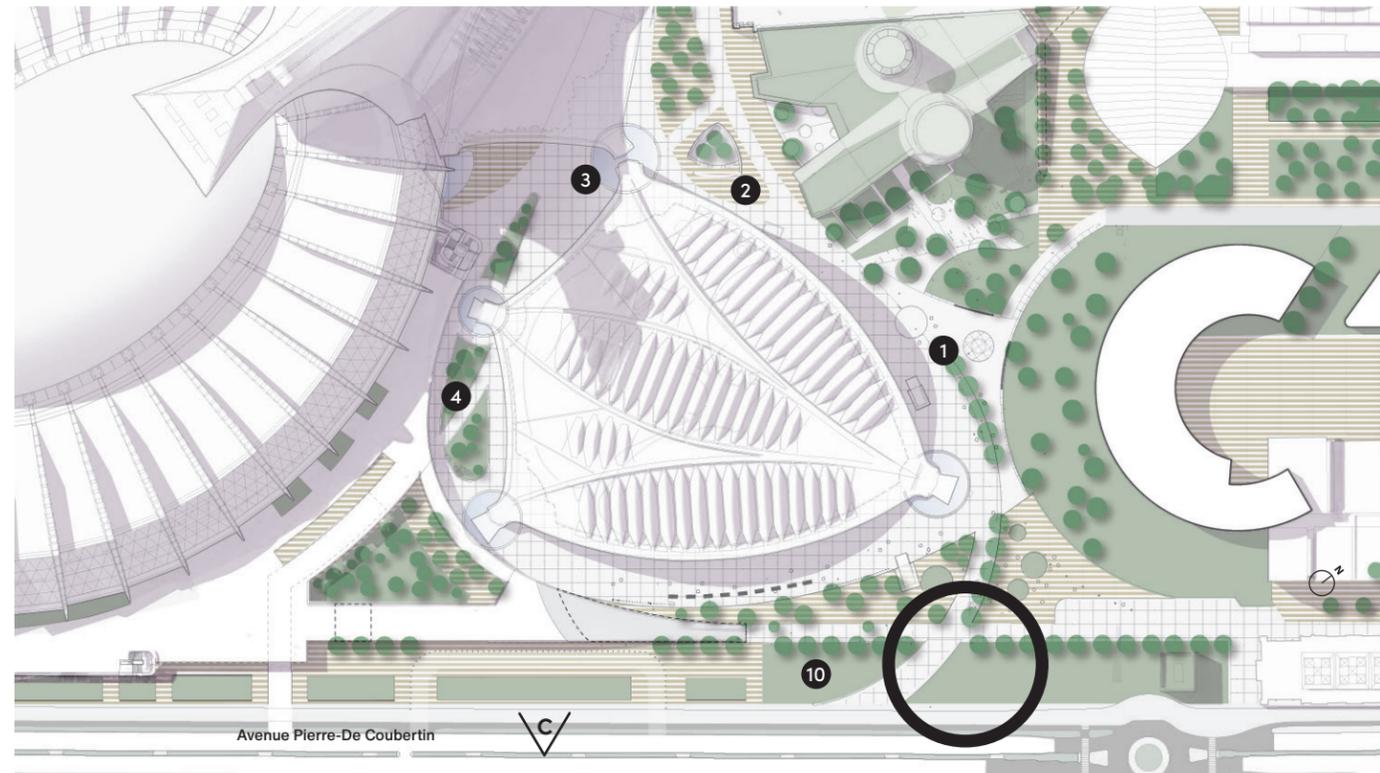
Entrée centrale et Place de la tour

Oeuvres artistiques Écoart



Orientations d'aménagement générales

- Créer une grande porte d'entrée officielle au site en reconfigurant stratégiquement certaines composantes existantes afin d'ouvrir le site, gérer l'accès aux différentes salles et événements (gestion des foules) tout en clarifiant les parcours et en assurant le verdissement de la façade principale du Parc ;
- Traiter soigneusement l'interface Pierre-De Coubertin en intégrant en assurant un verdissement optimisé malgré les contraintes liées à l'emprise du tunnel du métro en souterrain ;
- Intégrer les parcours événementiel, science, nature et découverte et urbain aux aménagements et prévoir leur signalétique de manière à assurer le repérage des visiteurs ;
- Améliorer l'entrée et la perméabilité du site en facilitant la transition de l'utilisateur de la rue à la Place de la tour vers un lieu où se déploieront des commerces créant une vitalité urbaine ;
- Intégrer des façades actives tout au long du parcours nord-sud à travers la Place de la tour ;
- Améliorer la relation entre la dalle et le niveau de la rue Pierre-De Coubertin ;
- Augmenter la canopée et étudier la conception de structures légères créant de l'ombrage et les espaces verts, afin de réduire le caractère minéral du lieu ;
- Réduire les entrées véhiculaires et les aires de stationnement au niveau de la rue, afin de sécuriser les cheminements piétons et éviter les conflits de circulation.



Oeuvres artistiques Écoart

Parcours applicables

- PARCOURS URBAIN
- PARCOURS ÉVÉNEMENTIEL ET CULTUREL
- PARCOURS SCIENCE, NATURE ET DÉCOUVERTE



Proposition d'aménagement (plan page précédente)

- Connexion fluide, claire et continue avec le projet Vert Viau.
- Définition des parcours et de zones d'appropriation flexibles et conviviales, intégrant les aménagements existants, la place Nadia Comaneci et l'ajout d'un espace formalisé et appropriable englobant la place Nadia Comaneci et créant un parvis au planétarium et au Biodôme.
- Lieu de convergence vers les butées et mise en valeur de l'eau.
- Zones végétalisées et d'appropriation flexible incluant du mobilier pour assurer le confort des usagers et réduire les îlots de chaleur.
- Animation et activation des façades aveugles (concessions, affichage, vitrines, interventions artistiques, projection, etc.).
- Verdissement du front de Parc sur Pierre-De Coubertin en fonction des contraintes du tunnel de la STM (bacs de plantation surélevée et zones gazonnées au sol) et en continuité avec le secteur Vert Viau

Composantes applicables :



RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES

Entrée Morgan

Situé à l'entrée nord du Parc olympique, le site s'ouvre directement sur le parc Maisonneuve, dans un contexte marqué par une topographie singulière et un cadre fortement paysager. Ce seuil d'entrée invite à une intervention plus immersive et intégrée au paysage, pouvant renforcer l'expérience du site tout en respectant son caractère végétal et fluide.

Contexte : En lien direct avec le parc Maisonneuve, le site constitue un seuil d'entrée (orientation, marquage, etc.) . Il présente une forte présence végétale et une topographie marquée. L'intervention se déploie en pleine terre, dans un environnement naturel, mais doit composer avec la présence d'arbres matures et de zones végétalisées à préserver.

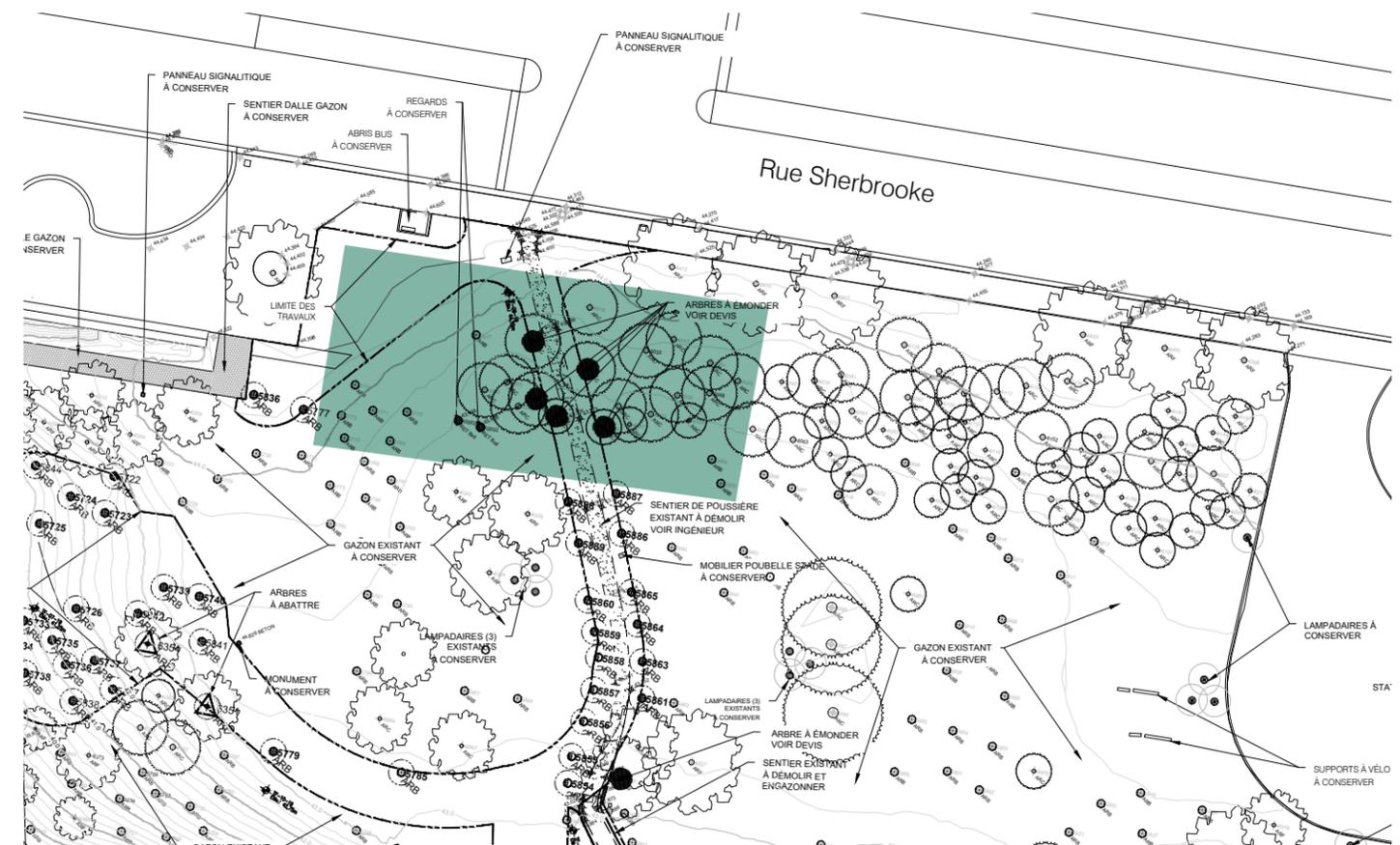
Caractère : immersif, paysager, fluide.

Critères d'intégration :

- Respect du couvert végétal : L'œuvre doit s'implanter de manière à préserver les arbres existants et à minimiser l'impact sur le sol et la végétation.
- Dialogue avec la topographie : L'intervention peut épouser les pentes naturelles ou jouer avec les variations de niveau pour s'intégrer au relief.
- Approche sensorielle et discrète : Une œuvre à découvrir au fil du parcours, qui s'harmonise avec l'environnement naturel plutôt qu'un point focal imposant.
- Ancrage léger : Préférer des systèmes d'implantation peu invasifs, compatibles avec les contraintes du sol en pleine terre et la protection des racines.
- Matérialité organique ou transformée avec subtilité : Mise en valeur poétique des matériaux récupérés, en harmonie avec les textures du lieu.



Proposition 1 - Mur végétalisé



Plans tels que construits

Entrée Viau

Situé à l'entrée sud du Parc olympique, ce site constitue un point d'accueil stratégique et hautement visible. Il offre l'opportunité de créer une entrée plus majestueuse et urbaine, à la hauteur du caractère emblématique du lieu. Dégagé et bien ouvert, ce secteur se prête à une intervention plus horizontale, permettant de structurer l'espace sans nuire aux perspectives ni surcharger un paysage déjà fortement marqué.

Contexte : Point d'accès urbain et très visible, ce secteur en surface du tunnel de la STM présente une aire restreinte d'intervention, où l'ancrage au sol est limité pour des raisons de maintien de l'étanchéité de l'ouvrage. Toutefois, l'espace offre un grand parterre dégagé favorable à un déploiement horizontal.

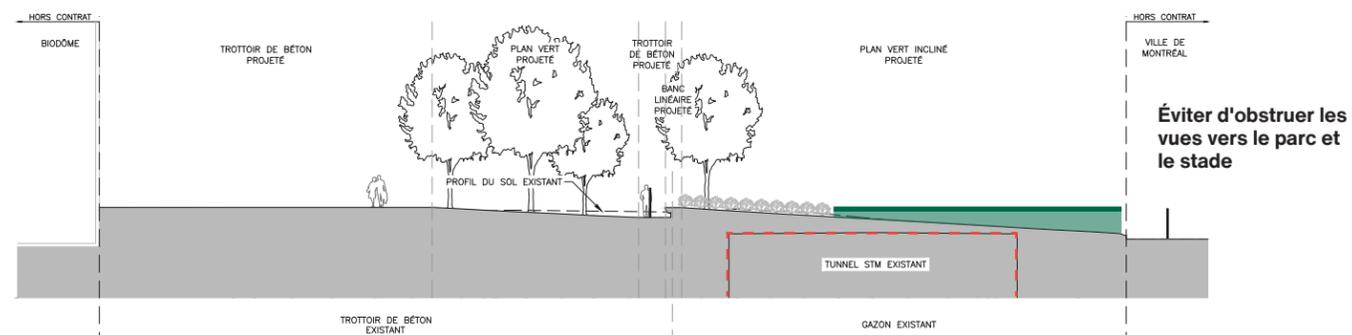
Caractère : monumental, structurant, urbain.

Critères d'intégration :

- Déploiement horizontal : Favoriser des œuvres qui s'étendent à l'échelle du sol ou en surface, sans nécessiter de fondation profonde.
- Respect des contraintes techniques : Concevoir une installation autoportante, mobile ou ancrée de manière non invasive, en préservant la membrane d'étanchéité du tunnel.
- Lisibilité urbaine et force symbolique : L'œuvre peut affirmer le caractère d'entrée du site, en écho à l'architecture du stade.
- Matérialité expressive : Mettre en valeur les matériaux récupérés à travers une composition contemporaine et robuste, adaptée à un contexte exposé.
- Accessibilité et visibilité : L'œuvre doit être pleinement lisible depuis les parcours piétons et les axes visuels principaux, tout en s'intégrant harmonieusement à l'espace ouvert.

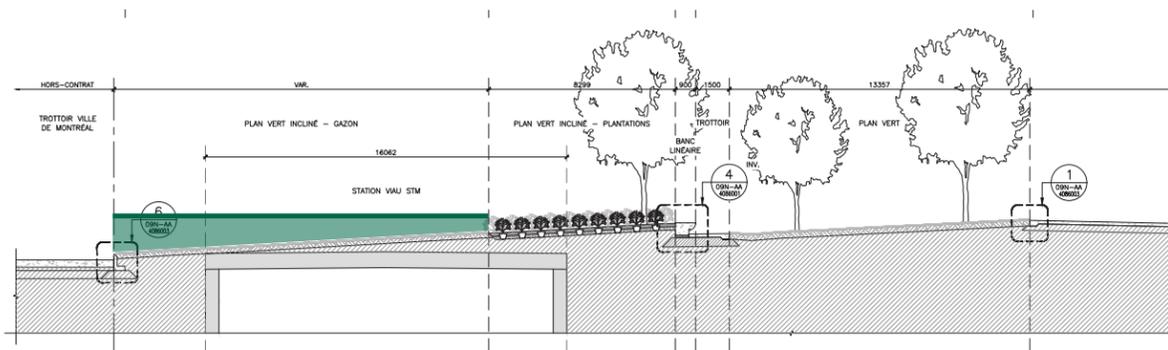


Proposition 1 - Mur végétalisé

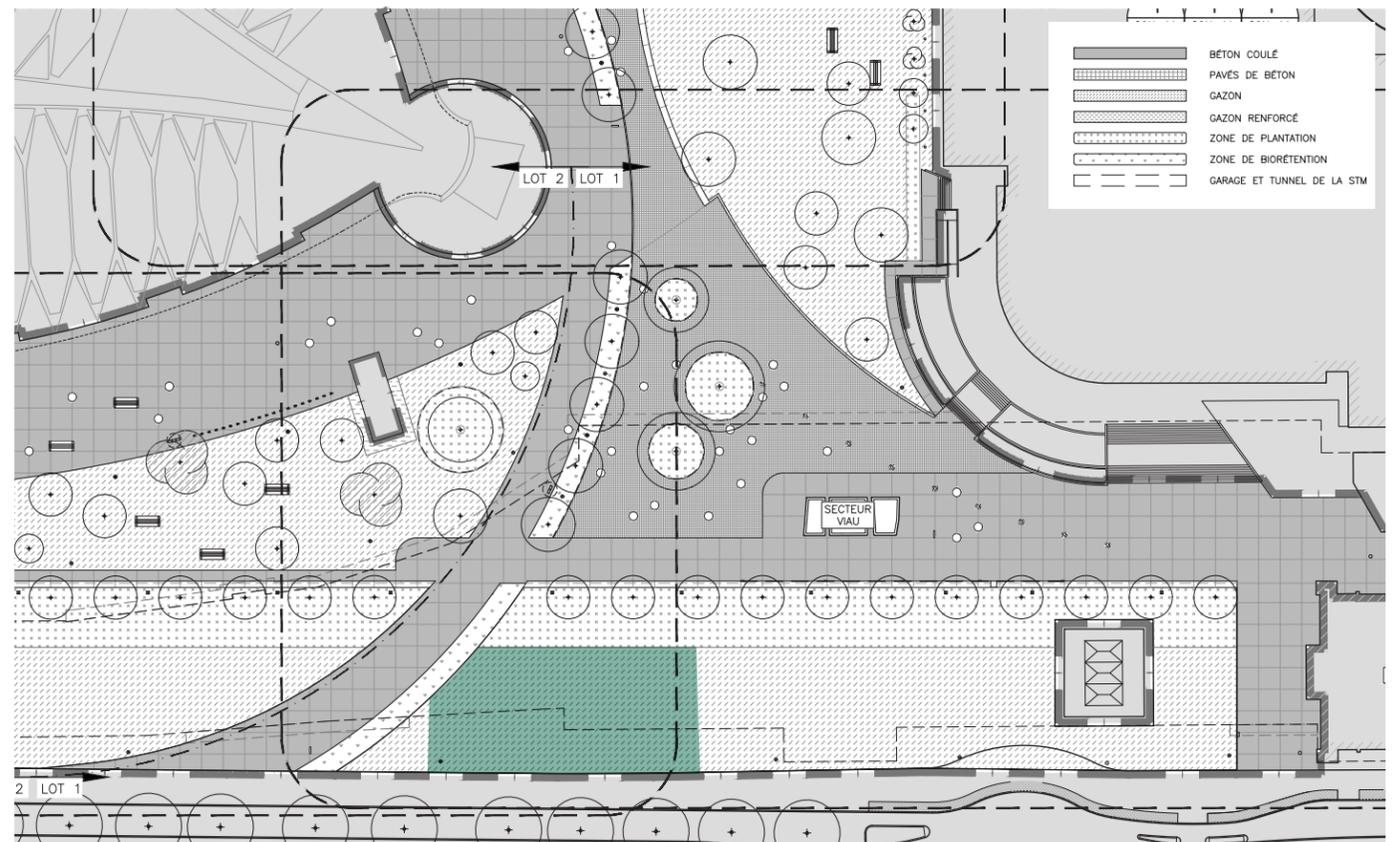


Éviter d'obstruer les vues vers le parc et le stade

Coupe générale



Coupe détaillée



Plans tels que construits

